

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE (PERSONNEL NON ELECTRICIEN)

Durée :	De 1 à 2 jours suivant le nombre de titre d'habilitation réparti comme suit : -4 heures pour le tronc commun 1 -3 à 7 heures pour les titres d'habilitation (suivant le nombre requis) <i>Note : Les thèmes abordés lors de la partie titre d'habilitation pouvant être les mêmes, le temps pour chacun d'eux ne s'additionne pas.</i>		
Modalités d'organisation :	Dates de la formation :	Horaires de formation :	Nombre de participants : 1 à 10 Organisation de la formation : en continu
	Cf. Convention		
Public visé :	Personnel intervenant sur, ou travaillant à proximité d'une installation électrique.		
Prérequis :	Avoir les titres d'habilitations correspondants en cours de validité.		
Objectifs :	A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d' : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appliquer la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510 ✓ Adapter les connaissances de sécurité liées aux manœuvres de réarmement en haute tension effectuées sur des installations et équipements électriques 		
Moyens pédagogiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéoprojecteur - Ordinateur - Matériel nécessaire à la réalisation de travaux - Maquette pédagogique de formation (si aucune possibilité d'utiliser l'installation électrique du client) - Face à face pédagogique : cours et discussions concernant les savoirs et les expériences de chacun 		
Intervenant	Formateur qualifié et répondant aux prescriptions de la NF C18-510. Note : Le CV du formateur est joint au programme.		
Sanction de la formation :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrôle des connaissances par test théorique type QCM : <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module ✓ Contrôle des connaissances par test pratique : <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation du savoir-faire des thèmes commun et spécifique par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles, en simulation ou réel si possible, sur les installations du site. ✓ Suivant les résultats obtenus lors des évaluations, un avis après formation sera délivré. 		

CONTENU DE LA FORMATION :

Thème commun à tous les titres d'habilitation non électricien:

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique

Thème spécifique B0, H0, H0V chargé de chantier et exécutant :

- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention...
- Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement)
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Thème spécifique aux manœuvres :

- Habilitations HE Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Thème spécifique au BS :

- Habilitations BS : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Thème spécifique BP :

- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Documents applicables dans le cadre d'une opération : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail...
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques